



# 329

## Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Édito 3 | Plateforme PSN solidaires 4

Plume libre 5 | Multinationales responsables 6

Fenêtre du Conseil d'État 7 | Initiative géo-topographique 8-9 | Histoire politique 10-11

Agenda 12

« le degré de civilisation  
auquel les diverses  
sociétés humaines sont  
parvenues a toujours été  
proportionné au degré  
d'indépendance dont  
y ont joui les femmes »

**Flora Tristan  
(1803-1844)**

*Le Parti socialiste  
neuchâtelois (PSN)  
s'engage dans  
les débats importants  
et aide à trouver  
des solutions innovantes,  
sociales et respec-  
tueuses de l'être humain  
et de l'environnement.  
Il apporte de nouvelles  
idées et participe  
à construire l'avenir.*

## Impressum

*Responsable*  
**Margaux Studer**

*Graphisme et illustration*  
**Nathan Jucker**

*Relecture*  
**Johanne Lebel Calame**

*Impression*  
**H. Messeiller SA**  
Neuchâtel

---

*Parution*  
**6 fois par an**

*Abonnement annuel*  
**30 francs**

*Abonnement  
de soutien*  
**50 francs**

**CCP 20-3004-7**

---

**PSN**  
*Parti socialiste  
neuchâtelois*  
**Avenue de la Gare 3  
2000 Neuchâtel**

*Téléphone*  
**032 721 11 80**

*Courriel*  
**secretariat@psn.ch**

*Internet*  
**www.psn.ch**

VOTATIONS  
FÉDÉRALES

**PS** 

Parti socialiste  
neuchâtelois  
psn.ch

**NON  
NON  
NON**

**INITIATIVE DE RÉSILIATION**  
Initiative populaire du 31 août 2018 «Pour une Immigration modérée (initiative de limitation)»

**LOI SUR LA CHASSE**  
Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages

**ARNAQUE FISCALE**  
Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct

# L'action politique publique, garante du « vivre-ensemble »



**Florence Nater**  
présidente du  
Parti socialiste neuchâtelois

**E**n ce mois de mars 2020, il est impossible de rédiger un texte sans évoquer celui qui occupe les esprits, mobilise l'attention, met le système de santé sous pression, fragilise l'économie, génère de l'anxiété collective et tend à déstabiliser le fonctionnement même de notre société. Vous l'aurez compris, celui qui est capable de tout cela en si peu de temps se nomme **COVID-19, c'est-à-dire maladie à coronavirus 2019.**

À l'heure où vous lirez ces lignes, la situation aura encore évolué. Et il est difficile de savoir comment, tant il est vrai qu'une épidémie de cette envergure nous oblige à communiquer avec prudence et humilité.

Ce que nous vivons aujourd'hui rappelle combien nous sommes vulnérables mais aussi résilients, organisés et pourtant démunis, parfois solidaires et parfois égoïstes. Au-delà des enjeux sanitaires et économiques, c'est notre vivre-ensemble qui est mis à l'épreuve par cette crise. Une crise qui nous touche tout particulièrement parce qu'elle est là, au cœur même de notre quotidien, dans nos foyers, nos écoles, nos activités culturelles, nos EMS, nos entreprises.

Et pourtant, n'étions-nous pas en crise du vivre-ensemble avant même l'arrivée de COVID-19 ? Si nous pensons aux drames de la migration, aux conflits qui anéantissent des peuples entiers, à la faim qui tue ou encore aux conséquences du réchauffement climatique, évidemment que la réponse est oui. Oui, notre vivre-ensemble est à l'épreuve. Et notre empathie à géométrie variable. C'est humain.

Ces derniers mois, de nombreuses actions ont été menées dans la rue : grèves des femmes, grèves

du climat. Certaines manifestations de désobéissance civile ont même été saluées. Ces engagements citoyens hors des rouages politiques sont sans doute nécessaires pour prendre la mesure des enjeux.

Mais le vivre-ensemble a besoin aujourd'hui plus que jamais de l'action politique. Si nous voulons une régulation sociale qui privilégie la solidarité, l'égalité, la justice, nous devons nous engager et soutenir celles et ceux qui s'engagent à tous les échelons de l'organisation sociale. À l'heure où nous entamons une campagne pour les élections communales, campagne de proximité qu'il s'agira de mener dans un contexte particulier proche du confinement, il est sans doute utile de s'encourager. Et de se rappeler qu'un vivre-ensemble solidaire mérite notre engagement.

# Dans cette période de crise, vivons la solidarité !

**La solidarité est au cœur de notre engagement politique.  
Vivons cette solidarité aujourd'hui plus que jamais.**

**Dans l'esprit des initiatives citoyennes qui fleurissent çà et là,  
le PSN vous propose une plateforme « PSN solidaires ».**

## **Si vous souhaitez offrir votre aide**

- Pour faire les courses pour un-e camarade qui ne peut sortir de son domicile et/ou
- Pour échanger par téléphone avec des camarades isolé-e-s et/ou en difficultés

## **Si vous avez besoin d'aide**

- Si vous ne pouvez pas sortir de votre domicile pour faire vos courses
- Si vous êtes seul-e-s, peu connecté-e-s aux réseaux sociaux et que vous avez envie d'échanger avec un-e camarade

## **Si vous souhaitez proposer des actions politiques**

Les travaux du Grand Conseil et des conseils généraux sont suspendus, les campagnes pour les votations fédérales et les élections communales sont reportées et nos débats internes sur notre projet socialiste à l'horizon 2025 reprendront dès que possible. Nous pouvons toutefois maintenir le dialogue et la réflexion politique autrement. Cela est d'autant plus important que nous devons nous montrer réactifs et inventifs pour surmonter la crise et ses lendemains. Toutes les propositions et réflexions sont bienvenues.

**Nous vous invitons à nous écrire à l'adresse :**

**PSNsolidaires@psn.ch**

ou à nous appeler et laisser un message sur le numéro **079 657 05 16**

La présidence et le secrétariat sont à disposition pour coordonner les offres et demandes d'aide et pour collecter et mettre en discussion les propositions politiques.

*Prenez soin de vous et de vos proches !*



# IMAGES D'UN PRINTEMPS...

**1<sup>er</sup> mars, Travers-Neuchâtel à pied, on se fait la bise au Château. Vaguement inquiète... C'est dehors, on n'est pas mille, on se disperse.**

Le 4, «bilan politique», on se salue d'un sourire. Le groupe fait le point, on repart avec conviction pour la fin de la législature.

Ensuite... le choc. Doyenne des député-e-s de gauche, ça faisait un peu drôle, j'assumais. Se découvrir «personne vulnérable», parce qu'on a 65 ans (bon, 68)? Ça laisse incrédule. Le temps ralentit. J'hésite, beaucoup... Bon, je serai prudente, n'irai pas au groupe le 12. À Couvet le 9, au comité PSVdT, à la préparation du CG, oui, à distance. Le 14, c'est décidé: ni groupe le 19 ni commission des finances le 24 ni session le 24-25 et jusqu'à nouvel avis. Me voici rassérénée. Ça ira.

Les annulations et reports se suivent, l'agenda se vide: congrès, CG, GC, votations, élections... Les conférences de presse rythment les semaines, les bulletins de nouvelles, les journées. J'admire toutes les personnes qui agissent.

Quand on est double-nationale, suivre l'actualité, ça occupe! Mes deux télévisions publiques livrent un gros effort d'information/vérification. Je suis l'actu régionale au canton, dans le Bas-du-Fleuve, scrute les sources (OFSP, canton). Le temps est parallèle, un pays ralentit, l'autre accélère... Le groupe Messenger Les Lebel à Gérard et Monique s'active. L'Atlantique s'élargit. Le même message des deux côtés, restez chez vous! et (le Canada en premier) rentrez au pays! On est loin, on est ensemble, je fréquente Facebook, on se lit, on partage, je commente, aime, réponds, fais mon boulot de grande sœur (une aînée de cinq, ça prend soin des autres, ça donne le bon exemple) et de *truchement* (ce beau synonyme de traductrice). À propos: le nouveau coronavirus cause *la* COVID-19 (COronaVirus Disease 2019 = maladie à coronavirus 2019).

Au village, boulangerie, boucheries, épicerie, pharmacie, médecin, Nomad. Ça vit, tranquillement, prudemment. Je sors un peu («sauf si vous devez faire les courses»), itinéraire très rationalisé. On se salue de loin, on élève la voix pour échanger des nouvelles de loin, on change de côté de rue pour se croiser. Ça vit dans l'immeuble, l'ouvrier du chantier à côté est seul, le champ a été pergué par tuyau goutte-à-goutte, une scie mécanique s'active à la forêt. Le printemps est là.

Il y a le *Point* de fin mars à corriger, ça distrait, ça garde une vie politique. Les textes arrivent. Fusion de communes. Histoire politique. Initiative cantonale. Multinationales responsables. Votations fédérales. Conseil d'État. Thèmes des communales. Édito. Ce sera bien! Chasse aux coquilles, vérifications, unifications (point médian), retouches de style. Un gabarit contraignant (3000-3500 signes la page, 1200 la demi), joli défi!

Margaux coordonne, de A à Z. Je corrige les textes. Les auteur-e-s valident. Nathan met en place, illustre, crée la Une, intègre l'agenda. Ça présente bien. Le 17, correction typographique (ne pas séparer nombre et mot: le 17 mai revient souvent, autant l'enlever). Le 18, version 2: coup d'œil général, pavé COVID-19, titres et signatures, c'est quasi prêt à imprimer. Mais... on ne votera ni en mai ni en juin! Qu'est-ce qu'on fait?

Avec le sourire, j'accepte de rédiger quelque chose. Ça va bien, zéro symptôme, bibliothèque et discothèque bien garnies. Un pas à franchir: accepter la consigne au sens strict, l'aide offerte.

Voilà. Prenez soin de vous, des vôtres et des autres!



**Johanne Lebel Calame**  
Travers, 20 mars 2020, midi

# Initiative ou contre-projet : faisons le bon choix !

## Multinationales enfin responsables ? Oui, bien sûr !

L'objectif de l'initiative populaire fédérale « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » (Initiative pour des multinationales responsables) est de contraindre toutes les multinationales ayant un siège en Suisse à respecter les droits humains et la protection de l'environnement dans tous les pays où elles sont actives.

Un mécanisme de responsabilité civile serait mis en place afin que celles qui contreviennent à cette nouvelle loi doivent répondre de leurs actes face à un tribunal et soient sanctionnées. Certaines multinationales ne pourraient donc plus, impunément, empoisonner des régions entières avec leurs activités d'extraction (comme au Pérou par exemple), exporter en Inde ou en Afrique des pesticides si dangereux qu'ils sont interdits en Suisse, ou réduire en situation d'esclavage les employés de leurs filiales en Asie, etc., etc. : la liste est longue !

L'initiative est soutenue par une coalition de 120 ONG, par plus de 170 entrepreneurs, par un comité de plus de 160 personnalités du monde politique (dont un bon nombre issues de partis bourgeois) ainsi que de milieux d'Églises... et, j'y compte, par nous tous, citoyens et citoyennes de gauche!!!

La France a promulgué une loi similaire en 2017, donc la Suisse ne ferait pas cavalier seul comme certains le craignent, et croient que ces chères multinationales fuiraient dans des lieux moins réglementés. En n'ayant pas encore légiféré, notre pays fait plutôt exception en Europe...

### Un contre-projet scandaleusement inutile ? Non, bien sûr !

Depuis le dépôt de l'initiative en octobre 2016, le Conseil national a déjà voté (en juin 2018) en faveur d'un contre-projet substantiel qui représentait un compromis acceptable aussi bien par certains secteurs économiques que par les initiants.

Mais le Conseil des États, sous la pression du lobby des multinationales, a préféré soutenir (en décembre

2019) un contre-projet établi par Karin Keller-Sutter qui réduit à néant les objectifs de l'initiative : les multinationales « irresponsables » n'auraient plus qu'à publier, une fois par an, une brochure sur papier glacé où elles pourraient raconter n'importe quoi en passant sous silence les ravages provoqués par certaines de leurs activités.

Les deux chambres ont jusqu'à la date butoir du 10 avril 2020 pour se mettre d'accord sur un contre-projet. La votation, avec ou sans contre-projet, aura lieu en septembre ou en novembre.

La campagne sera donc encore longue et les moyens financiers des opposants à l'initiative sont considérables. Pour convaincre la population d'accepter l'initiative et de rejeter le contre-projet :

- Un film a été produit, il sera projeté partout en Suisse<sup>1</sup>.
- Un drapeau et un sac ont été créés. D'autres objets le seront<sup>2</sup>.
- Nos dons sont les bienvenus<sup>3</sup>.

### Claire Wermeille

membre du Parti socialiste du Val-de-Ruz

*Post-scriptum* : une bonne nouvelle, l'annonce du Comité bourgeois pour des multinationales responsables dans *Arcinfo* du 28 février : « Nous disons oui à l'initiative pour des multinationales responsables » (Marc-André Nardin, Mireille Tissot-Daguette, Jean-Paul Wettstein et Pierre Hainard).

<sup>1</sup> Lieux et dates des projections : [www.initiative-multinationales.ch/projections-film](http://www.initiative-multinationales.ch/projections-film).

<sup>2</sup> Commandes : [info@initiative-multinationales.ch](mailto:info@initiative-multinationales.ch).

<sup>3</sup> CCP : 01-106833-8. Adresse postale : Initiative pour des multinationales responsables, Monbijoustrasse 31, Case postale, 3001 Berne. Téléphone : 021 612 00 94 et 031 390 93 36. Site internet : [www.initiative-multinationales.ch](http://www.initiative-multinationales.ch).



# Association Réseau Orientation Santé Social : la boussole du dispositif médico-social

Offrir...

... un lieu où trouver des conseils et prendre du recul sur sa situation lorsque l'autonomie commence à se réduire,

... une écoute et des compétences pour évaluer objectivement la situation de la personne âgée,

... une écoute et des conseils aussi pour les proches, qui s'interrogent sur les alternatives possibles à une situation qui les voit se fatiguer, parfois s'épuiser, au fur et à mesure que leur parent avance en âge et s'affaiblit,

... une institution où l'on recense l'ensemble des ressources mobilisables (appartements avec encadrement, prestations à domicile, foyers de jour, établissements d'accueil temporaire, services bénévoles, etc.) pour améliorer son confort de vie, permettre non seulement le maintien à domicile, mais surtout une vie agréable chez soi,

... un repère dans le dispositif socio-sanitaire, qui dispose d'une vue d'ensemble sur les listes d'attente et les places disponibles dans les EMS du canton,

... une orientation dans le système de santé qui soit une prestation gratuite et offerte par un interlocuteur qui a comme seul intérêt celui d'envisager avec vous ce qui est le plus adéquat dans la situation de fragilité que vous vivez,

... une contribution aussi à une meilleure coordination entre les différents acteurs du système de santé.

Voilà, posées en vrac, les ambitions que l'État poursuit avec la création et le développement de l'Association Réseau Orientation Santé Social (AROSS). Cette association propose désormais des entretiens d'orientation dans l'ensemble du canton, conformément à un mandat légal, et cela sans charger les coûts de l'assurance-maladie.

C'est une réponse concrète au besoin de plus en plus marqué d'orientation et de coordination dans

une organisation sanitaire morcelée, où naissent de nouvelles prestations mais aussi où les intérêts économiques et financiers sont légion depuis la révision de la LAMal. Par ailleurs, cela répond au vieillissement de la population et au vœu exprimé de façon constante par nos aîné-e-s de vivre le plus longtemps possible à domicile.

Pour y parvenir, il s'agit plus que jamais de mobiliser les bonnes ressources, de les combiner au mieux et d'être en mesure de les faire évoluer en fonction des besoins. Adapter le lieu de vie, prévoir de temps à autre des moments de répit pour les proches, permettre la poursuite de contacts sociaux et éviter l'isolement, organiser la livraison des repas, l'aide et les soins au domicile ou les transports vers les lieux de soins... autant de solutions à adapter à chaque situation et à mettre en œuvre pour le bien de la personne âgée et de son entourage.

AROSS, par ses prestations d'information, de conseil et d'orientation, doit ainsi devenir la boussole du système social et sanitaire pour les aînés et leurs proches, au profit de leur seul bien-être. Et surtout le garant de leur dignité, en leur permettant de s'orienter dans un système devenu marchand et complexe, et d'y faire des choix libres et éclairés, en toute connaissance de cause.

Une manière de rappeler que la politique de santé que nous voulons mettre en place n'est pas qu'une addition de prestations de soins, une répartition des « marchés » entre public et privés, ou des primes qui augmentent chaque année, mais avant tout l'ambition de réunir pour chacune et chacun les conditions du meilleur bien-être physique, psychique et social qu'elle ou il puisse atteindre!



**Laurent Kurth**  
conseiller d'État

Pour aller plus loin ou pour prendre contact :  
[www.aross.ch](http://www.aross.ch) / 058 717 88 90



# Renforçons la solidarité !

**Examinons les coefficients fiscaux des communes neuchâtelaises et classons-les du plus bas (Milvignes : 63) au plus haut (Enges et Les Verrières : 79).**

Commune	Coefficient d'impôt communal 2019
Milvignes	63
Neuchâtel	65
Val-de-Ruz	66
Le Landeron	66
Saint-Blaise	66
La Grande Béroche	66
Cortailod	66
Rochefort	67
Le Locle	69
Hauterive	70
La Tène	72
Valangin	72
Peseux	72
Corcelles-Cormondrèche	72
Boudry	73
Cornaux	74
Le Cerneux-Péquignot	75
La Chaux-de-Fonds	75
La Côte-aux-Fées	75
La Sagne	75
La Brévine	75
Les Brenets	75
La Chaux-du-Milieu	75
Les Ponts-de-Martel	75
Brot-Plamboz	75
Val-de-Travers	76
Lignières	77
Cressier	77
Les Planchettes	78
Enges	79
Les Verrières	79

On remarque deux choses : premièrement, la différence entre le premier et le dernier dépasse 25 %<sup>1</sup> ! Deuxièmement, à trois exceptions près, plus on monte en altitude et plus le coefficient est élevé. Certains imp(r)udents décréteront un peu vite que la compétence des exécutifs à maîtriser leurs dépenses est inversement proportionnelle à l'altitude de leur commune !

Plus sérieusement, il est indiscutable que les frais de déneigement grèvent le budget d'une commune tant en heures de travail qu'en équipements. Le gel, nettement plus fréquent en altitude, abîme davantage les routes, qui demandent un entretien plus fréquent et plus conséquent. Les frais de chauffage, non négligeables, entraînent un surcoût pour tous les bâtiments publics... Ces excédents de frais représentent plusieurs centaines de milliers de francs pour la seule commune des Ponts-de-Martel (1247 habitants).

Le 28 novembre 2004, en acceptant à 64,4%<sup>2</sup> la loi fédérale concernant la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT), le peuple suisse a reconnu l'importance pour la cohésion nationale d'aider les régions moins favorisées du pays. Cette péréquation prend en compte des critères tels que le nombre d'habitants vivant au-dessus de 800 m, la déclivité du terrain, les surcoûts dus à l'habitat dispersé...

Une étude mandatée par l'exécutif de La Chaux-de-Fonds a calculé que la Confédération, grâce à la RPT, verse au canton de Neuchâtel,

Source : [www.ne.ch/autorites/DFS/SCCO/impot-pp/Pages/coefficients.aspx](http://www.ne.ch/autorites/DFS/SCCO/impot-pp/Pages/coefficients.aspx)

Communes	Population ≥ 800 mètres d'altitude	Somme par commune (CHF)
La Chaux-de-Fonds	38'633	13'562'607
Le Locle	10'382	3'644'733
Val-de-Ruz	9'136	1'617'924
Les Ponts-de-Martel	1'274	447'254
La Sagne	966	339'127
Les Brenets	895	265'864
Les Verrières	720	252'765
La Brévine	625	219'414
La Chaux-du-Milieu	495	173'776
La Côte-aux-Fées	435	152'712
Lignièrès	614	132'743
Le Cerneux-Péquignot	317	111'287
Enges	273	95'840
Brot-Plamboz	263	92'330
Les Planchettes	205	71'968
Rochefort	300	18'660
Val-de-Travers	1'044	9'755
Neuchâtel	322	0
La Grande Béroche	62	0
Corcelles-Cormondrèche	25	0
Le Landeron	9	0
Milivignes	0	0
Boudry	0	0
Peseux	0	0
Cortailod	0	0
Cornaux	0	0
Cressier	0	0
Saint-Blaise	0	0
La Tène	0	0
Valangin	0	0
Hauterive	0	0
<b>Total</b>	<b>66'995</b>	<b>21'208'760</b>

au titre de la péréquation géo-topographique, pour la seule commune des Ponts-de-Martel, la somme annuelle de 447 254 francs; soit 21 millions de francs pour l'ensemble des communes neuchâteloises concernées.

Jusqu'en 2018, la péréquation cantonale prenait les aspects géo-topographiques en compte, dans une très faible mesure il est vrai, pour calculer les sommes à reverser aux communes de montagne. La réforme de 2019 a supprimé ces aspects dans la péréquation cantonale.

Forts de ce constat, un certain nombre de citoyen·ne·s, représentant neuf communes d'altitude, ont lancé l'initiative interpartis « Pour une juste répartition de la péréquation fédérale entre les communes », qui demande que la péréquation cantonale tienne compte des aspects géo-topographiques.

Il est vrai qu'un système péréquatif est un Mikado dont il est difficile de toucher un élément sans faire bouger tous les autres. Cependant, lorsqu'on voit que certaines communes sont au bord de l'asphyxie alors qu'elles ont un coefficient fiscal élevé, il s'agit de trouver les moyens péréquatifs pour qu'une parfaite solidarité répartisse sur l'ensemble de la communauté les vicissitudes climatiques de quelques-uns.

La cohésion d'une communauté tient par des mythes (religions, héros nationaux, légendes...) ou par la solidarité qui lie ses membres. Au moment où s'effondrent les mythes, il est temps d'affermir la solidarité.



**Luc Rochat**  
responsable de la communication  
du PSMN

<sup>1</sup> Ce qui signifie que les habitants des Verrières payent, à revenu imposable égal, un quart d'impôt communal de plus que ceux de Milivignes.

<sup>2</sup> Le canton de Neuchâtel à 62,2 %.



# 1940 :

## la tentation fasciste

**Il y a quatre-vingts ans, l'Europe entière faillit sombrer dans le fascisme. Les armées allemandes volaient de victoire en victoire et semblaient invincibles. Successivement, le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France sont envahis. Des gouvernements fantoches se mettent en place, sous l'œil vigilant de l'occupant qui impose sa volonté aux vaincus.**

De violents combats aériens se déroulent dans le ciel suisse. Le 1<sup>er</sup> juin, un bombardier de la *Luftwaffe* est abattu par la chasse helvétique au-dessus de Lignières. Le 8 juin, six avions allemands abattent un appareil suisse d'observation non armé dans la région de Porrentruy.

Le 11 juin, Mussolini déclare la guerre à la France et à la Grande-Bretagne et l'Italie se range aux côtés du III<sup>e</sup> Reich. La Suisse est encerclée.

En France, le 22 juin, un armistice est signé et le territoire est divisé en une zone d'occupation et une « zone libre » où s'installe, à Vichy, un gouvernement dirigé par le maréchal Pétain (1856-1951), qui sera investi le 11 juillet des pleins pouvoirs par l'Assemblée nationale de la défunte Troisième République.

### *L'effort après l'indolence*

Le héros de Verdun l'a proclamé le 20 juin depuis Bordeaux où s'était replié le gouvernement français :

*« Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, voilà les causes de notre défaite. Depuis la victoire de 1918, l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice : on a voulu épargner l'effort, on rencontre aujourd'hui le malheur. »*

Cinq jours plus tard, le président de la Confédération, Marcel Pilet-Golaz (1889-1958), fait à son tour la leçon au peuple suisse :

*« Partout, dans tous les domaines – spirituel et matériel, économique et politique – le redressement indispensable exigera de puissants efforts, qui s'exerceront, pour être efficaces, en dehors des formules périmées. Cela ne se fera pas sans douloureux renoncements et sans durs sacrifices. [...]*

*Afin d'obtenir ce résultat [...] il en faudra des décisions majeures. Et non pas des décisions longuement débattues, discutées, soupesées. À quoi serviraient-elles devant le flot puissant et rapide des faits à endiguer ? Des décisions, à la fois réfléchies et promptes, prises d'autorité.*

*Oui, je le dis bien, prises d'autorité. Oh ! ne nous y trompons pas, les temps que nous vivons nous arracheront à nombre d'habitudes anciennes, confortables, indolentes – je n'ose employer l'expression « pépères », qui répondrait exactement à ma pensée. [...] Le moment n'est pas de regarder mélancoliquement en arrière mais avec résolution en avant, pour contribuer de toutes nos forces, modestes et utiles à la fois, à la restauration du monde disloqué. [...]*

*Nous reprendrons l'habitude salutaire de peiner beaucoup pour un modeste résultat, alors que nous nous étions bercés de l'espoir d'obtenir un gros résultat sans grand-peine. Comme si l'effort seul n'était pas générateur de joie ! Demandez-le aux sportifs : il y a longtemps qu'ils le savent. [...]*

[Les bons citoyens] comprendront que le gouvernement doit agir. Conscient de ses responsabilités, il les assumera pleinement; en dehors, au-dessus des partis, au service de tous les Suisses, fils de la même terre, épis du même champ. À vous, Confédérés, de le suivre, comme un guide sûr et dévoué, qui ne pourra pas toujours expliquer, commenter, justifier ses décisions. Les événements marchent vite: il faut adopter leur rythme. C'est ainsi, ainsi seulement que nous sauvegarderons l'avenir. [...]

Et le 27 juin, au terme d'une adresse à la troupe, le général Guisan proclame :

« Seule la mort libère le soldat suisse de son devoir envers le pays. »

Le 30 juin, plusieurs journaux de Suisse alémanique signalent l'apparition dans le ciel de « la main de Nicolas de Flue » qui a épargné la guerre à la Suisse. Il ne s'agissait, en fait, que de la condensation d'un nuage de fumée produit par un moteur d'avion...

#### Il est temps de s'aligner

La presse allemande exhorte régulièrement les Suisses à se rallier au nouvel ordre européen et à abandonner ces vieilleries qui ont pour noms démocratie, séparation des pouvoirs ou protection des minorités raciales. Ces appels sont relayés par une partie de la presse suisse.

Le 10 septembre, Pilet-Golaz accorde un entretien aux dirigeants du Mouvement national suisse (MNS) qui regroupe depuis le début de l'été divers mouvements fascistes et sympathisants nazis. Le MNS exulte et publie un communiqué – salué par la radio allemande – qui se conclut ainsi :

« L'entretien, qui dura une heure et demie, représente un premier pas vers la pacification des conditions politiques en Suisse. »

Enhardi par ce premier succès, le mouvement somme le Conseil fédéral de lui accorder une pleine liberté d'expression et de réviser les procès intentés à d'anciens frontistes. Il menace d'organiser une « Marche sur Berne » si le gouvernement l'éconduit. Mal lui en prend puisque le Conseil fédéral interdit le MNS le 19 novembre et ordonne sa dissolution.

Ce qu'on ne sait pas encore à ce moment-là, c'est que le 15 novembre une lettre signée par 173 personnes – dont 80 officiers! – qui entrera dans l'histoire sous le nom de « Pétition des 200 » a été remise au Conseil fédéral. Ce document de quatre pages appelle le gouvernement à sévir contre les



organes de presse qui persistent à défendre les libertés démocratiques et à critiquer les régimes dictatoriaux des États voisins. On y lit notamment une violente attaque contre Robert Grimm (1881-1958), coupable d'avoir dénoncé un retour à la barbarie dans ces pays<sup>1</sup>.

Parmi les signataires romands de ce pamphlet nau-séabond, on relève les noms des Genevois Lucien Cramer, René Hentsch et Max-Marc Thomas, et ceux des Vaudois Alphonse Morel, Marcel Regamey et Marc Rivier. Pas de Neuchâtelois semble-t-il!

Tout ce joli monde se retrouvera après la guerre pour célébrer avec emphase les vertus de la démocratie libérale et dénoncer les vilains socialistes qui se permettaient de revendiquer un peu plus de justice sociale pour le peuple suisse, après les privations de la période de guerre. Ainsi va la vie politique!



Raymond Spira

<sup>1</sup> Accessible en ligne dans les Documents diplomatiques suisses sous la référence [dodis.ch/19037](http://dodis.ch/19037).



# Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point.**

Nom | Prénom

---

Adresse

---

NP | Localité

---

Téléphone | Mobile

---

Courriel

---

## Inscription à envoyer au

### Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3  
2000 Neuchâtel

PS



# Agenda

Chères et chers camarades,

Suite à l'accélération de l'épidémie de COVID-19. Il est aujourd'hui impossible de savoir les événements qui pourront être maintenus dans les semaines qui viennent.

Par conséquent, nous vous recommandons de vous fier à l'agenda disponible sur notre site: [www.psn.ch](http://www.psn.ch).

JAB  
2000 Neuchâtel

LAPOSTE

  
**le point.**